



www.smarnu.org

**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**

membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH) et de la Fédération de la Permanence de Soins Hospitalière (FPSH)

PH : Notre retraite amputée à la hache! Grève totale les 16 et 17 Octobre

Le décret est tombé Mercredi ! Au même moment, Roselyne Bachelot affirmait, au congrès de la SFAR, que nous étions indispensables à l'hôpital futur !

Ce décret ampute les pensions de tous, baisse qui va jusqu'à 30% pour ceux qui débutent dans la carrière.

Simulacres de négociations, IRCANTEC où ne sont pas représentés les PH, signature suffisante de syndicats minoritaires, cette mesure est la preuve que les ministères de la Santé et de la Fonction Publique veulent nous pousser vers les régimes par capitalisation type fonds de pension. Pour détourner les jeunes de la carrière de PH., actuellement clef de voûte de la médicalisation des hôpitaux, et les pousser vers les postes de contractuels prévus par la loi HPST, c'est pas mal !

Nous réclamons le taux de remplacement à 66% comme l'impose la Loi Fillon !

Nous réclamons, pour les professions à forte pénibilité la possibilité de départ à taux plein à 60 ans et 2000 gardes (gain d'un trimestre de cotisation pour 100 gardes)!

Pour cela, il faut :

- Le respect des accords : élargissement de l'assiette de cotisations aux astreintes, et des promesses, assiette à 100% pour les temps partiels ;
- Des mesures de compensation des pertes comme une sur-complémentaire à la charge des employeurs, la valorisation des CET par rachat de points retraite ou cessation partielle d'activité ;
- Et surtout la prise en compte de la pénibilité de la permanence des soins (gain d'un trimestre de cotisation pour 100 gardes, doublement des cotisations IRCANTEC tranche B pour les gardes et le Temps de Travail Additionnel)

Contre les mesures discriminatoires à l'encontre des PH !

Conscient des problèmes démographiques de notre profession nous souhaitons de véritables négociations afin de pouvoir maintenir une retraite décente et durable à l'ensemble des générations sans pénaliser financièrement ceux qui débutent leur carrière de PH.

Pour négocier la compensation des pertes, dans l'unité syndicale CPH et INPH et avec les syndicats de la FPSH,

Pour protéger la retraite de nos jeunes PH.

**LE SMARNU APPELLE TOUS LES ANESTHESISTES
REANIMATEURS A UNE GREVE DES SOINS URGENTS (gardes
et astreintes) ET NON URGENTS LES 16 ET 17 OCTOBRE 2008**

CA du SMARNU 29 septembre 2008

